

## COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

L'ensemble des conseillers réunis lors des séances du Conseil Municipal du 26 février 2015 et 15 avril 2015, se sont prononcés sur les comptes administratifs 2014 et les budgets primitifs 2015 de la Commune et du service communal Eau et Assainissement. L'affectation des résultats 2014 a été soumise à l'approbation des élus, avec la reprise aux budgets primitifs 2015.

Le budget communal 2015 est voté sans changement du taux des 3 taxes directes locales - à hauteur de 366 000 €uros en fonctionnement et 1 658 000 €uros en investissement. La principale opération d'investissement est la réhabilitation technique et fonctionnelle du centre d'accueil du Ventouzet. La première tranche de travaux qui a débuté en septembre 2014 est terminée; elle a permis l'ouverture partielle du Centre fin mars avec l'accueil d'écoliers pensionnaires, dans le cadre de classes de découverte.

La seconde tranche de travaux, programmée au 2<sup>nd</sup> trimestre 2015, se rapporte à l'extension coté Est. Le Centre - géré par l'Association PEP Lozère - accueillera cet été le centre aéré et des colonies.

Suite à la reprise d'activité de l'Association, le Conseil Municipal a approuvé la Convention d'occupation à compter du 15 mars 2015 qui prendra fin lors de l'établissement du contrat de location, à l'issue des travaux de restauration en mars 2016.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la consultation pour l'assurance « Dommage ouvrage » se rapportant au chantier de rénovation.

Le budget annexe « Eau et assainissement » s'élève à 78 000 €uros en fonctionnement et 270 000 €uros en investissement. La procédure pour la protection des 3 captages d'eau desservant les villages de Villerousset, Ste colombe et Lasfonds se poursuit : enquête publique et définition des travaux de protection .

Vous pouvez consulter le détail des budgets en mairie.

Selon l'ordre du jour, le Conseil Municipal a voté les subventions de fonctionnement allouées d'une part à la caisse intercommunale des écoles et aux associations locales. Il a approuvé l'échange foncier au village de Lasfonds entre la Commune et M. Mme ROUME Laurent et le lancement de la procédure pour la cession d'une partie du domaine public, à usage de cour à Mme MONTANIER Nathalie.

En fin de séance, le Conseil Municipal décide de reconduire les conventions avec les agriculteurs pour l'entretien des parcelles agricoles communales .